

ABONNEMENT

Saumur

Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7

Poste

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

En s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 18 NOVEMBRE

GROUPEMENT DES DROITES

La question du groupement des forces de la minorité préoccupe toujours la presse. Certains députés seraient, dit-on, d'avis de fondre tout la Droite ensemble, afin de l'opposer avec plus d'efficacité à la Gauche. D'autres, en plus grand nombre, soutiennent que la formation d'un groupe unique aurait l'inconvénient de rendre difficile la convocation d'éléments dispersés et de donner aux discussions un caractère fâcheux de confusion. Ceux-là citent à l'appui les réunions de l'ancienne Union des Droites, dans lesquelles on discutait beaucoup et d'où l'on sortait toujours sans avoir pu arrêter la plus simple résolution.

Le système des fractions semble donc préférable. — Il aurait, et nous sommes de cet avis, l'avantage de laisser à chaque fraction une indépendance politique qui permettrait facilement à chacune d'elles de s'entendre non plus au moyen de tous ses membres inscrits, mais au moyen de son bureau, dans toutes les questions religieuses, sociales et d'affaires.

L'entente serait ainsi plus facile, plus sérieuse, le champ des discussions étant à l'avance limité.

Le *Soleil*, toujours bien renseigné, en confirmait le fait, et ajoutait que M. de Cazenove de Pradine, interrogé par un de ses reporters, lui avait déclaré « qu'il resterait sur le terrain royaliste où il s'était toujours placé ; qu'il était convaincu que les royalistes seront le noyau de l'opinion conservatrice et qu'ils réussiront à grouper autour d'eux, insensiblement, les conservateurs d'origine différente et montreront par leurs votes qu'ils savent placer, au-dessus de toute préoccupation, celle des grands intérêts publics. »

Voilà une excellente réponse, dit l'*Espérance* de Nantes, qui fait grand honneur à notre sympathique député et ami.

Telles sont les tendances actuelles, tendances qui ne donneront toutefois lieu à des résolutions qu'après l'examen des pouvoirs de la Chambre.

La formation annoncée d'une Droite constitutionnelle, qui aurait pour chefs MM. Piou, de Mun, Greffhule et quelques autres députés de la Droite, justifierait la création d'autres groupements, et en particulier celui d'un groupe royaliste ayant à sa tête MM. de la Rochejaquelein, de Maillé, de Cazenove, avec tous les anciens membres de la Droite royaliste que présidait autrefois M. le duc de Dondeauville.

La commission des onze membres de la Droite, chargée de défendre les droits de la minorité dans les bureaux saisis de l'examen des dossiers électoraux, ne préjuge rien, elle n'est et ne peut être qu'une mesure provisoire qui n'engage pas l'avenir.

Et comment aurait-on pu avoir la pensée d'engager l'avenir, quand au sein de l'opposition on compte des nuances diverses qui n'entendent point subir une absorption quelconque ?

La Droite, nous l'avons vu, n'est pas unie, mais doit-on en conclure que la Gauche l'est

davantage ? Non, les nuances y sont plus accusées encore et les divisions plus profondes. Aussi nous demandons-nous, chaque fois que nous y pensons, comment il se pourra faire que la session qui commence sous des apparences de modération, ne soit point troublée par les divergences intestines du parti républicain ?

Pour nous, la Chambre nouvelle, aussi divisée que l'ancienne, ne répondra pas aux désirs d'apaisement qu'on en attendait.

Et nous ne nous tromperons point en annonçant qu'avant peu la machine gouvernementale, faussée dans ses rouages, forcera ceux qui la dirigent à nous renvoyer de nouveau devant les comices électoraux.

BÉNÉFICES FICTIFS

L'Exposition universelle de 1889 aura rapporté huit millions. C'est du moins ce qu'affirment les journaux républicains. L'affirmation semble au premier abord d'autant plus surprenante que la précédente Exposition, celle de 1878, s'est soldée par un déficit de près de trente-deux millions sans compter les sommes versées à titre de subventions et qui ajoutées au déficit avoué feraient atteindre un total de plus de cinquante millions. Mais quand on y regarde un peu près on s'aperçoit que les chiffres qui nous sont donnés aujourd'hui pour l'Exposition de 1889 sont une pure fantasmagorie.

On observera d'abord qu'il ne peut être question que de prévisions, la liquidation de l'opération ne pouvant être terminée avant bien des mois. En outre, une large part doit être faite aux hypothèses. C'est ainsi qu'on évalue à un million le produit de la vente des matériaux de démolition, alors qu'on ne sait pas encore si certaines parties de l'Exposition seront ou non conservées. Enfin, pour arriver à trouver ce prétendu excédant de huit millions des recettes sur les dépenses, on est obligé de faire figurer aux recettes les 25 millions de subventions fournies par l'État et la Ville de Paris. Au point de vue spécial de l'administration de l'Exposition, ce procédé de calcul n'a rien que de très correct, mais le contribuable qui paie les 25 millions de subventions constate seulement que sur ces 25 millions il reste 8 millions. C'est donc une somme de dix-sept millions au minimum qui lui sera remboursée. Recevoir huit millions quand on en a prêté vingt-cinq, cela ne saurait s'appeler un bénéfice. On peut dire il est vrai que les vingt-cinq millions étaient donnés sans espoir de retour. Il n'en résulte pas moins que l'argent est sorti de la poche des contribuables. Tout ce qu'on peut dire c'est que la carte à payer sera moins élevée qu'on ne craignait, toutes réserves faites d'ailleurs sur l'augmentation probable qui résultera de la liquidation et sur laquelle, si on s'en rapporte à ce qui s'est passé pour l'Exposition de 1878, nous ne serons vraisemblablement pas fixés avant une dizaine d'années.

On peut discuter sur l'utilité des Expositions et soutenir qu'elles apportent à un pays des bénéfices indirects qui compensent et au-delà

les dépenses faites. On peut aussi le contester, mais ce qu'on ne peut admettre c'est qu'on présente, comme on essaie de le faire actuellement, un déficit de dix-sept millions comme représentant un bénéfice de huit.

ERNEST BAUDOIN.

LES RÉFORMES SCOLAIRES

Vous souvient-il de la grande Commission instituée au ministère de l'instruction publique pour l'étude « des améliorations à introduire dans le régime des établissements d'enseignement secondaire » ? Vous la pensiez morte comme tant d'autres ; erreur profonde ! La Commission vit, travaille, elle va même envoyer des rapports. Ce sera probablement tout.

Cette Commission s'est divisée en sous-Commissions qui ont examiné chacune un point particulier, l'hygiène, la discipline, les langues anciennes, les langues vivantes, etc. Les sous-Commissions ont rédigé des rapports que le Conseil supérieur discutera dans sa prochaine session. Nous n'en connaissons qu'un, analysé par le *Temps*, mais celui-là nous met en goût et nous voudrions bien connaître les autres. Ce rapporteur, M. Maneuvrier, examine l'hygiène, le régime matériel et l'éducation hygiénique dans les lycées et collèges ; il propose des réformes magnifiques, si le lycée les adoptait on ne les reconnaîtrait plus, dit le *Temps*. Jugeons des autres par celle-ci. La journée scolaire est organisée de la manière suivante :

Heures de travail (études et classes) :

Classes primaires,	5 heures par jour au lieu de 10.
Classes élémentaires,	6 —
Classes de grammaires,	7 —
Classes de lettres et de sciences,	8 h. au lieu de 12.
Classes de mathématiques spéciales,	9 h. au lieu de 13.

C'est fort beau, mais cette réduction soulève dans la pratique une foule de questions, d'abord celle-ci : On réduit les heures de travail de moitié ou d'un tiers, il faudra réduire les programmes d'autant. Quelles parties seront sacrifiées ?

Puis, cette autre : La moitié de la journée, les élèves seront inoccupés, qu'en fera-t-on ? Pour les externes, la question est assez facile à résoudre, mais pour les internes, elle est terriblement compliquée. M. Maneuvrier répond :

« La Commission, après avoir demandé de faire de larges loisirs à l'écolier, conseille de partager ces loisirs entre les récréations physiques et les récréations morales. Les unes et les autres tendent au même but qui est d'élever, c'est-à-dire d'accroître l'être et de l'accroître par l'attrait d'un idéal de vigueur, de puissance, d'amour et de beauté. »

Superbe, mais pas clair ! Quelles sont ces récréations promises à nos jeunes *potaches* ? Evidemment on ne les conduira pas à l'église, les conduira-t-on, — cela s'est déjà fait — au théâtre voir jouer *Tartuffe* ? Il faudrait s'expliquer, ces distractions théâtrales ne sont pas hygiéniques, puis ce n'est pas une fois par mois, c'est tous les jours qu'il faut faire goûter aux élèves « cet idéal de vigueur, de puissance, d'amour et de beauté ».

M. Maneuvrier n'entre pas dans les voies et moyens, nul ne le regrettera autant que Messieurs les Proviseurs, car nul ne sera plus embarrassé pour mettre en pratique les belles théories de la grande commission.

Il y a bien un moyen, suggéré samedi au Conseil supérieur par l'un de ses membres. Il faut, dit ce conseiller, placer dans chaque école maternelle « un orgue de Barbarie !!! »

Devant les jeunes élèves rangés en cercle, l'instrument harmonieux mordra le grand air du *Trouvère*, les *Pioupious d'Auvergne* et autres sérénades amusantes, récréatives, instructives et endormantes.

Le membre du Conseil supérieur de l'instruction publique qui a eu cette délicieuse pensée est une institutrice : « Cette dame vraiment aime trop la musique. »

Sa réforme a été écartée comme peu pratique ; quel sort attend les autres ? H.-A.-M.

INFORMATIONS

La séance de la Chambre ne s'ouvrira aujourd'hui qu'à quatre heures.

M. Floquet prononcera son allocation présidentielle.

Il est probable que le ministère communiquera ensuite sa déclaration dont les termes étaient hier encore, paraît-il, l'objet de sérieuses discussions. Nous verrons ce que vaut le texte revu et corrigé.

Le gouvernement a été averti par les préfets que les invalidations préparées contre certains membres de la droite seraient fort mal vues par les populations, qui savent à quoi s'en tenir sur le prétendu respect des républicains pour la sincérité du suffrage universel.

M^{re} le duc d'Orléans vient de se faire inscrire comme élève externe pour suivre les cours de l'Académie de Lausanne.

Des officiers suisses lui donnent des leçons militaires.

Un journal de Jersey qui reflète, assure-t-on, l'opinion d'un personnage officiel, a publié un article avertissant les boulangistes de ne pas renouveler les démonstrations qui ont eu lieu ces jours-ci.

Un garçon de recette de la Banque de France nommé Bardault s'étant présenté rue Boileau, Auteuil, chez un maréchal ferrant nommé Jouanneaux, pour encaisser le montant d'un billet, celui-ci, qui ne pouvait pas payer, fut pris d'un accès de folie furieuse et, saisissant un revolver, il a tiré sur M. Bardault qui a été atteint légèrement au visage et a pu s'échapper par la fenêtre.

Jouanneaux a tenté ensuite de s'empoisonner et, la mort étant trop lente, il s'est fait sauter la cervelle d'un coup de revolver.

La mort a été instantanée.

L'ARMÉE AU TONKIN

D'un des correspondants spéciaux de la *France militaire* :

« 21 septembre. »

» Pendant que les employés civils du pro-

tectorat, fruits secs rejetés par la métropole, se goberge et touchent de gros appointements, les militaires voient, tous les jours, supprimer quelqu'un des minces avantages qui leur avaient été faits. Aujourd'hui la mesure est radicale. On supprime l'indemnité de marche pour tous les officiers qui ne sont pas en colonne, cette indemnité déguisée de nourriture qui aidait à payer les vivres hors de prix dans tous les postes; on supprime également l'indemnité de fonctions allouée aux officiers des troupes indigènes. Les officiers malades en traitement à l'hôpital seront à demi-solde et paieront une indemnité de logement de retour dans leur poste ou leur garnison.

» Voilà comme le militaire est traité ici. Il est vrai que lorsqu'il est à l'agonie et qu'il s'est fait tuer pour son pays, on lui accorde la croix de la Légion d'honneur, comme cela est arrivé pour le capitaine Le Nouricel.

» Nous connaissons cette fumisterie macabre qui fait recevoir en même temps la croix d'honneur et celle de bois. Ça n'obère pas le budget. Mais si vous avez la chance de vous tirer tout entier de la brousse et des embuscades chinoises, vous n'aurez rien; pas même cette médaille commémorative qu'on ne voit plus ici, grâce aux lenteurs de l'administration du grand chancelier.

» Tout cela n'est guère encourageant. »

RÉVOLUTION AU BRÉSIL

Dès avant-hier, le télégraphe a apporté à Paris la nouvelle d'un mouvement insurrectionnel fort grave, qui vient de se produire à Rio-Janeiro.

Suivant des dépêches reçues par l'*Indépendance belge*, le mouvement insurrectionnel de Rio-Janeiro ne serait autre chose qu'un *pronunciamento* militaire.

Quelques soldats ont tiré trois coups de feu sur le baron de Ladario, ministre de la marine, qui est tombé grièvement blessé.

D'abord, on ne se rendit pas compte s'il s'agissait simplement d'une révolte ou d'une grave révolution ayant un but politique; mais, dans l'après-midi, le doute ne fut plus permis: ce qu'on voulait, c'était le renversement du gouvernement impérial et la proclamation de la République.

Le ministère, s'apercevant que l'armée donnait son appui à la Révolution, se retira. Un gouvernement provisoire fut alors établi.

L'état du baron de Ladario n'est pas considéré comme dangereux.

On croit que la question de la forme à donner au nouveau gouvernement sera soumise à un plébiscite.

PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE

Rio-de-Janeiro, 16 novembre.

Un ministère provisoire s'est constitué sous

la présidence du maréchal de camp de Fonseca, ministre sans portefeuille.

Le gouvernement provisoire a lancé un manifeste dans lequel il déclare que la monarchie est abolie. Il annonce que son intention est d'éviter tout désordre. Il déclare aussi qu'il a reçu de nombreuses adhésions des diverses provinces du Brésil.

Le vicomte de Ouro Preto, sénateur libéral, président du conseil et ministre des finances, a été arrêté.

L'empereur du Brésil sera traité avec les plus grands égards.

La population restait étrangère au mouvement. Les banques et magasins étaient fermés.

DOM PEDRO

On dit que l'empereur, qui est à Petropolis, a été invité par les insurgés à rentrer à Rio-Janeiro, mais on ignore dans quel but cette invitation lui a été faite.

Ajoutons néanmoins que la personne du souverain paraît en sûreté.

NOUVELLES OFFICIELLES RARES

A l'ambassade du Brésil, à Paris, on n'a pas encore reçu la confirmation des nouvelles ci-dessus. Il en est de même à Londres, car on mande de cette ville ce qui suit :

« A la légation du Brésil à Londres, on ne s'attend pas à recevoir d'informations directes de Rio-Janeiro avant que l'insurrection n'ait été vaincue ou jusqu'à ce qu'un nouveau régime ait été établi. »

ÉTRANGER

CONCENTRATION DE TROUPES EN ALSACE

Encore un nouveau régiment à ajouter à ceux qui vont venir en Alsace: le 41^e uhlands, actuellement à Perleberg près de Berlin, est désigné pour tenir garnison à Haguenau, et des baraquements vont être immédiatement construits pour le recevoir. Le 17^e régiment d'infanterie, qui est à Mulhouse, va être transféré à Morhange, sur la ligne de Nancy. Il sera remplacé par deux bataillons du 44^e.

Les augmentations d'effectifs en Alsace-Lorraine vont être considérables.

D'après une dépêche de l'*Agence Havas*, le comte de Bismarck à son passage à Pesth aurait tenu le langage suivant à un homme d'État hongrois, relativement au voyage de l'Empereur à Constantinople :

« L'entourage du Sultan est entièrement russophile comme celui du Czar est gallophile. Nous ne pouvions donc espérer remporter des succès diplomatiques. Notre but était simplement d'éclairer les politiciens turcs sur leurs véritables intérêts afin qu'au moment décisif la Turquie ne combattit pas la triple alliance. A ce

point de vue, je crois que nous avons réussi. Nous sommes rassuré pour l'avenir.

NOUVELLES MILITAIRES

LA GARNISON DE DINAN

A la suite de l'épidémie qui a sévi à Dinan, sur la garnison, il avait été question d'enlever à cette ville les deux régiments de cavalerie qui y séjournent actuellement. La ville de Redon s'est empressée d'offrir une somme de 600,000 francs pour participer aux dépenses occasionnées par la construction de nouvelles casernes et enlever ainsi à Dinan sa garnison.

Elle a élevé cette subvention à 1,200,000 francs; mais le *Journal de Rennes* croit savoir que le ministre de la guerre est décidé à laisser à Dinan le 24^e dragons et le 42^e hussards, si la ville, tenant ses engagements, peut fournir l'eau nécessaire à la garnison.

Bien que Redon, avec les immenses prairies qui s'étendent au sud-ouest de la Vilaine, les lignes ferrées qui s'y croisent, permettant, soit sur Rennes, soit sur Nantes, un prompt transport de troupes, nous croyons, de notre côté, que la 40^e brigade de cavalerie restera à Dinan, à la condition toutefois que cette ville s'empresse d'exécuter strictement toutes les obligations auxquelles elle s'est engagée envers l'autorité militaire. S'il en était autrement, si les cavaliers du 42^e dragons et du 42^e hussards continuaient à manquer de l'eau nécessaire, le ministre de la guerre n'hésiterait pas à choisir, pour la 40^e brigade, une autre garnison. La santé des troupes, qui vient avant tout, le lui commanderait impérieusement.

(Armée territoriale.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'assassinat d'Allonnes

Ce matin, avant le jour, un jeune homme de 17 ans, nommé Robert, se dirigeait vers Cravant, commune d'Allonnes, par un chemin de traverse; il allait à la rencontre de la femme Nozerai, journalière.

A un endroit assez désert de ce sentier, près le Petit-Moulin, il aperçut, étendu à terre, le corps d'un homme ne donnant plus aucun signe de vie et déjà froid. En s'approchant il reconnut Nozerai lui-même, qui n'avait pas reparu depuis la veille à son domicile et à la recherche duquel sa femme s'était mise de grand matin.

Malgré l'obscurité, Robert put voir que cet homme gisait dans une mare de sang, qu'on lui avait coupé la gorge, le menton, le nez et le front.

La calèche venait de ralentir son allure. Elle traversait le village. Les maisons, semblables à des huttes, avec leurs portes basses, ogivales, encerclées de blanc, entouraient l'église, dont le coq, au sommet du clocher, s'agitait perpétuellement sur son axe, dans ce pays de grand vent.

Au seuil des chaumines, les femmes répareraient les filets, et les enfants s'ébattaient au soleil. Les visages étaient pensifs, presque tristes. C'est que le village entier vit de la pêche incertaine. Les hommes sont au loin, jetant les filets, et les femmes regardent, les yeux humides, l'Océan immense qui berce aujourd'hui la fragile barque, mais qui, demain, pourra la briser.

On souriait cependant à l'approche du marquis. Gaston aimait ces êtres naïfs et bons, dont on fait la conquête avec une parole amicale. Aux petits enfants, il jetait des poignées de menue monnaie, et ces jeunes *gars* de Bretagne, le bonnet de laine bleue sur leurs têtes brunes ou blondes, les membres robustes dans la veste rapiécée, joyeux dans leur misère, se jetaient en poussant des hurras sur la pluie de décimes.

Le Roscoat se dressait au loin. Le soleil,

Il revint promptement sur ses pas avertir la gendarmerie.

La brigade de Saumur est partie ce matin pour sillonner la campagne et tous sens et tâcher de découvrir l'assassin.

Le parquet s'est également rendu aujourd'hui, vers onze heures, sur les lieux du crime.

NOS TRAMWAYS

C'est enfin tranché! L'habile concessionnaire des Tramways Saumurois est évincé. Malgré les plus hautes influences mises en mouvement, le scandale a pris fin. Le conseil d'État a prononcé la *déchéance* de la société de nos tramways, réclamée depuis si longtemps.

Il paraît que le ministre fait en ce moment vérifier la voie et inventorier le matériel pour une nouvelle adjudication. Il y a beaucoup à refaire dans la traverse de Saumur et sur la route de Fontevault. Le vœu de la majorité des habitants serait la suppression de cette entreprise, du moins que la traction par machine à vapeur ne fût pas autorisée.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Le service du transport des dépêches à pied de Saumur à Allonnes est mis en adjudication.

Les personnes qui désireraient prendre connaissance des conditions et charges de l'entreprise pourront se présenter aux bureaux de Saumur ou d'Allonnes entre 10 heures du matin et 4 heures du soir jusqu'au 25 novembre.

Nous apprenons, et nos concitoyens s'associeront à nos vifs regrets, que la santé de M^{re} Grolleau, évêque d'Evreux, ancien curé de Saint-Pierre de Saumur, qui donnait depuis quelque temps de sérieuses inquiétudes, s'est considérablement aggravé.

Les vicaires-généraux viennent d'ordonner des prières dans le diocèse pour la conservation des jours du vénérable prélat.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Sébastien Petit (veuf), menuisier, et Louise Boislard (veuve), chapeletière, tous deux de Saumur.

CONSEIL GÉNÉRAL D'INDRE-ET-LOIRE

Canton de Tours-Centre.

Résultat du scrutin de ballottage du 17 novembre 1889.

Inscrits	5,849
Votants	4,024

MM. P. Mame, royaliste,	2,302	élu.
Pic-Pâris, républicain,	1,699	

Majorité en faveur de M. Mame, 603 voix.

Au premier tour de scrutin, le 10 novembre, avaient obtenu :

MM. P. Mame,	1,914
Pic-Pâris,	4,389
G. Laurenceau, bouli.	754

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

Les chevaux piétinaient, dansaient, menaçaient de s'enlever. Les deux marins montèrent au plus vite à l'aide d'un large marche-pied, s'établirent avec grâce sur les coussins gris-perle, et Luco, droit et ferme sur son siège, ses mains gantées de peau glacée d'un magnifique nacarat, lâcha quelque peu les rênes, enveloppa d'une double ondulation de son fouet les chevaux de pointe, et le noble descendant des Trémur du Roscoat, renversé sur les coussins du char, un londré aux lèvres, lançant dans les airs un nuage de fumée, quitta magistralement la gare devant une foule de bons et pacifiques Lannionnais ébahis.

A perte de vue, la route de Saint-Michel-en-Grève poudroyait au soleil; et, aux arbres tordus par le vent du large, aux terres arides semées de rochers, à l'air embaumé par la flore marine, on pressentait la mer. Elle apparut enfin, immense, au tournant de la dune. Elle apparut, non plus comme aux jours d'hi-

ver lorsqu'elle lance sur le rivage ses vagues furieuses, lorsqu'elle chante en duo avec les rocs, lorsqu'elle envoie ses mugissements au fond des cavernes; mais les jeunes marins l'admiraient à loisir, si belle dans sa parure d'été, avec sa robe d'azur reflétant l'or du soleil, ses franges et ses broderies de blanche écume caressant doucement le sable de la grève.

En cet instant, au milieu des barques de pêche, l'œil perçant de Gaston aperçut un yacht de plaisance aux mâts pavoisés.

— Qu'est-ce donc, Luco ?

L'Italien eut un sourire de sphinx.

— C'est le yacht de lord Mac-Bayle, dit-il enfin... Ah! monsieur le marquis, vous allez trouver belle compagnie au château

Marc de Rechan fit un mouvement d'effroi.

— Oh! ça, Gaston, c'est de la trahison... Comment! il y a du monde au Roscoat et tu ne m'en préviens pas ?

Le jeune médecin fuyait les fêtes bruyantes; il avait des goûts sérieux et simples. Il aimait la solitude, le travail. Son plaisir préféré était de fermer sa porte à tout indiscret, de mettre son verrou, et de converser intimement avec ses chers amis, les livres.

enfoncé dans une molle jonchée de nuages, jetait sur les tourelles une vive flambée de lumière.

L'équipage approchait toujours... Enfin l'avenue apparut, puis le parc, puis la cour d'honneur; et, sur le perron, la marquise de Trémur.

La calèche s'arrêta, le jeune enseigne sauta lestement à terre, et son aïeule l'attira doucement pour l'embrasser.

— Gaston, mon enfant, mon cher fils, que c'est bon le retour après une absence de trois années!

Et la marquise pleurait, et Gaston essayait ses yeux.

M. Richebrac vint interrompre leurs effusions.

— Et moi! dit-il, en ouvrant ses robustes bras.

Son étreinte fut chaleureuse; puis il commença l'inspection du jeune enseigne.

— Voyez donc, marquise, comme il est soleil à bronzé ce visage, comme il est mâle, énergique. Notre Gaston est un homme maintenant; et, malgré ses vingt-cinq ans, toujours sa sveltes tournure d'adolescent... tout comme moi à son âge.

Hier, il y a eu 50 votants de moins que le dimanche précédent.

Du premier au second tour, les voix boulangistes de M. Laurenceau se sont ainsi reportées sur les deux concurrents :

M. Mame a gagné 388 voix, et M. Pic-Paris 310.

LE PÈLERINAGE SAUMUROIS A SAINT-MARTIN DE TOURS

Judi, sept cents pèlerins arrivaient de Saumur, par le train de 11 heures. Sur le parcours, leur nombre s'était accru de groupes appartenant aux populations riveraines de la Loire. Ce flot considérable de dévots à saint Martin, se mêlant à d'importantes députations venues depuis le matin de divers points de la Touraine, a donné toute la journée à notre ville un véritable aspect de cité de pèlerinage. Le soleil s'était mis de la fête ; une température douce invitait à descendre dans la rue : c'était bien l'été de la Saint-Martin. Jusqu'au soir la crypte a été envahie et des prières ont été récitées devant le saint Tombeau.

(Messager d'Indre-et-Loire.)

ANGERS. — Nous lisons dans le *Rallie-ment* :

« Un individu, ancien employé de commerce, a été arrêté vendredi pour avoir essayé d'écouler chez différents marchands de notre ville de fausses pièces de cinq francs.

» Conduit au bureau de police, cet individu donna un faux nom, mais on put découvrir où il était descendu, rue Delage, chez M. Fournier, débitant, où on a saisi des papiers qui permettent d'établir son identité véritable.

» Des moules servant à la fabrication de pièces de différentes valeurs ont été saisis également.

» Conduit devant M. le procureur de la République, cet individu a donné le nom et l'adresse d'un de ses complices, mais il en a certainement d'autres. Il prétend que c'est un individu habitant Paris qui lui a cédé les moules.

» Sur les menaces qui lui ont été faites, il paraîtrait qu'il est entré dans la voie des aveux. »

POITIERS. — *Cour d'appel.* — Dans son audience de samedi, la Cour d'appel de Poitiers, réformant le jugement du tribunal de Loudun, a condamné M. Dupuis, chef de dépôt à la gare de cette dernière ville, à 200 fr. d'amende pour homicide par imprudence du sieur Bailly, journalier, qui avait été blessé mortellement en gare, le 14 juin dernier, pendant une manœuvre.

ÉVASION DANS LA CHARENTE

Un fait extraordinaire s'est produit l'autre matin à la gare de l'Etat, à Angoulême.

Et ses yeux se portaient avec une expression de regret de la taille élancée de son petit-fils à son large gilet blanc.

Pendant ce temps, Marc saluait la marquise.

— Grand-père, dit Gaston, en désignant d'un geste de la main le jeune médecin, je vous présente mon meilleur ami, Marc de Réchan. Ne doutant pas de l'accueil qu'il recevrait au Roscoat, je me suis permis de vous l'amener.

— Que tu as bien fait ! s'écria vivement le nabab. Ton meilleur ami, dis-tu ; mais alors il est le bienvenu ; qu'ils viennent tous au Roscoat, tes amis, tous, tous, tous.

S'inclinant devant Marc :

— C'est un plaisir et un honneur pour nous, monsieur de Réchan, de recevoir un médecin si distingué, un jeune homme d'avenir, déjà praticien émérite, une des gloires du corps médical...

— Non, Monsieur, non, pardon ; je ne mérite pas ces éloges...

— Et de la modestie s'alliant au mérite !... Allons, jeune homme, ne vous défendez pas.

Devant la rougeur de Marc et les louanges emphatiques du nabab, un malin sourire

Le train de Nantes, qui arrive à Angoulême à neuf heures trente-huit, comprenait une voiture cellulaire de l'Administration pénitentiaire dans laquelle avaient été placés dix-huit relégués destinés à la prison d'Angoulême.

Au moment où les gardiens voulurent faire descendre leurs hommes du train, ils constatèrent avec surprise que l'un d'eux, le sieur Guillot, manquait à l'appel.

On ne tarda pas à avoir l'explication de cette absence.

En visitant la voiture cellulaire, on s'aperçut qu'une ouverture avait été pratiquée dans la cellule occupée par le prisonnier.

Guillot, à l'aide d'un couteau muni d'une petite scie, qu'il était parvenu à dissimuler, avait réussi, quelque invraisemblable que cela paraisse, à scier le plancher en chêne de sa cellule, épais de trois centimètres.

Profitant alors de l'arrêt du train à la sortie du tunnel, — arrêt nécessité par le contrôle des billets, — Guillot s'était glissé sous le wagon et avait filé.

On suppose qu'il a alors suivi le tunnel, pour venir sortir au pont de la Charente et que de là il a gagné la campagne.

Les recherches faites jusqu'ici par la police et la gendarmerie sont demeurées infructueuses, mais le signalement de l'évadé a été envoyé dans toutes les directions.

Il ne peut donc tarder à tomber entre les mains de la justice.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 17 novembre 1889.

D'importants achats, pour le compte de caisses publiques, ont donné une vigoureuse impulsion aux rentes françaises. Le 3 0/0 a progressé à 87 fr. 70 ; le 4 1/2 à 103.30.

Le Crédit Foncier se retrouve à 1,310 en avance très sensible. Les obligations sont d'une fermeté absolue.

Les actions de la Banque Nationale du Brésil ont clôturé à 400 fr. de prime, malgré la nouvelle de manifestations révolutionnaires au Brésil.

La Société Générale est très ferme à 458.75. Le Crédit Lyonnais bien tenu à 692.50 ; la Société des Dépôts et Comptes courants à 597.50 sans changement.

Les usines Decauville viennent d'être transformées en Société anonyme sous les auspices de la Banque d'Escompte. Le grand relief donné à cette affaire par l'Exposition, les nombreuses commandes qui ont afflué, ont imposé à MM. Decauville la nécessité d'une extension qui exige le cadre d'une Société anonyme. Cette opération sera présentée sans la moindre majoration et restera une affaire essentiellement française. Le marché a tenu compte à la Banque d'Escompte d'avoir attaché son nom à une entreprise si populaire en portant ses actions aux environs de 535.

On sait que le Comptoir National d'Escompte, conformément aux résolutions votées par l'assemblée du 5 novembre, procède au doublement de son capital social par l'émission de 80,000 actions nouvelles. La souscription ouverte dès maintenant sera close le 23 courant. Elle s'adresse à la fois aux actionnaires

égayait le visage d'une belle jeune fille, de miss Mac-Bayle, arrivée depuis quelques jours à Saint-Michel-en-Grève.

Elle se tenait debout sur le perron à balustrades. Sa taille se détachait élégante sur le fond clair de l'horizon. Ses cheveux d'or étincelaient sous un coquet chapeau garni d'une énorme touffe de plumes, ses yeux bleus frangés de longs cils éclairaient autour d'elle. Le nez était petit, spirituel ; le teint éblouissant : un teint de lis et de roses, comme eussent dit nos pères. Avec une sorte de crânerie provocante, et cette aisance souveraine d'une femme qui ne sent pas un seul point faible dans sa beauté, Margaret s'appuyait sur la haute canne de son ombrelle, et avançait son petit pied délicieusement cambré, que chaussait un soulier mordoré, orné d'une bouffette en ruban.

Sa toilette, aux nuances vives, était aussi riche qu'excentrique, et, sans la moindre timidité, franchement, comme un bon camarade envisage son ami, elle envisageait les deux marins.

— Très bien, Morrledge, très bien ce jeune enseigne, dit-elle à demi-voix à une Anglaise entre deux âges, toute voilée de gaze verte,

du Comptoir et au public. Les propriétaires des 80,000 actions anciennes ont un droit de préférence, chacun pour une quantité égale au nombre de titres qu'il possède. Le prix d'émission est fixé à 530 fr. sur lesquels 30 fr. sont destinés à doter la Société d'une première réserve.

Le Comptoir d'Escompte vient d'adresser aux syndicataires des obligations 4 0/0 Kousk Charkow-Azow une lettre par laquelle il les informe que toutes ces obligations sont aujourd'hui placées.

Sur les fonds étrangers, il convient de relever la bonne tenue du 4 1/2 0/0 Portugais à 498.75 et du 4 0/0 Turc à 17.50.

Dans le groupe des valeurs industrielles on a beaucoup remarqué la hausse rapide du Gze de Madrid poussé à 510 et au-dessus par les demandes du comptant.

Les obligations des Immeubles de France consolident le terrain acquis, quitte à parcourir prochainement une nouvelle étape.

En banque, nous avons à signaler de nombreux achats sur l'Alpin à 210 et sur le Crédit Provincial à 70 : les actionnaires de cette Société sont convoqués pour le mois prochain à l'effet de transmettre tout l'actif social à une nouvelle Société qui va commencer prochainement ses opérations. C'est donc la hausse à bref délai.

On annonce pour le 28 courant l'apparition sur le marché des titres d'une mine de cuivre argentifère, la Cactus Mining Company. Les filons reconnus et exploités depuis plus de deux ans sont à une profondeur de 90 mètres ; ils sont plus riches en argent qu'en cuivre et l'extraction régularisée fait bien augurer de l'avenir.

L'obligation des Chemins Economiques est bien tenue à 385.

Tous ceux qui, par devoir ou par état, sont obligés de parler ou de chanter longtemps en public n'ont qu'à se louer de la *Pâte Regnaud*. D'une saveur délicate, cette préparation est justement recherchée des artistes lyriques ou dramatiques, aussi bien en France qu'à l'étranger. La modicité de son prix la met d'ailleurs à la portée des bourses les plus modestes. C'est ainsi qu'elle est également appréciée des instituteurs et des prédicateurs.

Tous! sans exception!

Palings (Saône et-Loire), le 3 juin 1889. — Depuis nombre d'années je fais usage de vos incomparables Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte ; je les ai recommandées à beaucoup de mes amis et tous m'ont témoigné leur reconnaissance. Je suis heureux que j'aie pu ainsi leur rendre d'immenses services.

(Sig. lég.) RENAUD, receveur-buraliste.
A. M. Hertzig, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Monsieur sonne sa bonne.

— Voyons, Joséphine, regardez donc ; vous m'avez donné deux bottines du même pied.

La bonne sort un instant, puis entre effarée en s'écriant :

— Ah bien ! monsieur, c'est drôle, l'autre paire est comme ça aussi.

GRAND - THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 19 novembre

Un Lycée de jeunes filles, vaudeville opérette en 4 actes.

Prête-moi ta femme, comédie en 2 actes.

et portant sous le bras un petit bichon enrubanné.

— Oh ! very well ! Charming indeed ! répliqua la voix monotone de la gouvernante, mistress Barbara Morrledge, et, modestement, l'Anglaise baissa les yeux.

En cet instant apparaissait, au tournant d'un massif, une Bretonne au teint vermillonné, et parée du long châle qui se porte à Saint-Michel-en-Grève, du tablier aux couleurs chatoyantes, et de la coiffe des dimanches, appelée en ce pays *frégate*, tant la majestueuse coiffure a d'analogie avec un navire aux voiles déployées.

Tout en accourant, elle faisait des gestes joyeux ; elle saluait Marc ; elle saluait Gaston. Nourrice de ce dernier, elle n'avait pu résister au désir de revoir son nourrisson. Déjà, tout petit, au maillot, sur l'ordre formel du nabab, elle l'appelait « monsieur le marquis ». Mais là se bornaient les marques de respect, et Marie-Jeanne faisait danser à son petit marquis des *jabadaos* effrénés sur ses genoux ; elle le couvrait de baisers et le berçait en chantant, tandis que l'enfant la remerciait par un sourire.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Direction : M. SUREAU-BELLET

LUNDI 18 novembre 1889

LA MASQUETTE

Opérette en 3 actes, de MM. CHIVOT et DURU, musique d'AUDRAN.

Distribution. — Laurent XVII, MM. Letellier ; Pippo, Villard ; Fritellini, Gréteaux ; Rocco, Allain ; Mathéo, Garnier ; Le sergent, Nénot ; Bettina, M^{mes} Gréteaux ; Fiametta, Béarn ; Luidji, Cazaux ; Carlo, Lechenet ; Angelo, Delpierre ; Tofano, Cornec ; Francesca, Joly ; Beola, Rousset.

Bureaux, 8 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/2.

UN EXCELLENT AVIS

Si vous éprouvez maux de tête, si la digestion se fait mal, si l'on a embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, faites usage des *Pilules Gicquel*, remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Vous éviterez maux de tête, névralgies, migraines, étourdissements, congestions. Très salutaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les *Pilules Gicquel* à 1 fr. 50 la boîte.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du papier de Commerce sur la France et l'Etranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.

Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Etrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisation de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Echanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Etrangers sortis à un tirage, Productions aux familles, etc.

AVIS. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avis de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX

Baisse de prix sur les conserves

Petits pois supérieurs, la boîte pour six personnes, 90 cent. ;

Hors ville, par 5 kilos, 80 cent. ;
Petits pois supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent. ;

Hors ville, par 5 kilos, 45 cent. ;

Haricots verts supérieurs, la boîte pour six personnes, 95 cent. ;

Hors ville, par 5 kilos, 85 cent. ;

Haricots verts supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent. ;

Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.

BAISSE DE PRIX SUR LE SUCRE.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{en}, 102, r. Richelieu, PARIS, & ph^{en}

POURQUOI LE FONCIER

montera ? — Comment un VERSEMENT DE 170 DEUX MILLE FRANCS

peut procurer en un mois, un revenu de plus de

Demandez ces Renseignements au Directeur de la Banque Parisienne, 205, rue de Valenciennes, Paris.

L'ORIFLAMME

PÉTROLE BLANC

inflammable

SANS ODEUR

Produit une Lumière incomparable

En Bidons de 5 litres chez tous les détaillants

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Ville de Doné-la-Fontaine

ADJUDICATION

DU
Droit d'Étalage

A la Mairie de Doné, le LUNDI 25 NOVEMBRE 1889, à une heure de l'après-midi.

Mise à prix : 12,000 fr.
Prix du bail actuel, 14,765 fr.
Cautionnement exigé, 4,000 fr.

A CÉDER

Après fortune faite
UN

MAGASIN DE NEUBLES

Situé 28, rue du Portail-Louis.

S'y adresser pour les renseignements. (906)

A LOUER

POUR NOËL 1889

UNE MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 9,

Comprenant, au rez-de-chaussée : salle à manger, cuisine, écurie, grand porche; au 1^{er}, salon, 2 chambres à coucher; au second, 2 chambres et cabinet; mansardes et grenier; cave, lieux d'aisances, gaz, eau de Loire. S'adresser même rue, n° 41.

RHUMES, TOUX, BRONCHITES
Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

A. PRADEAU

Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelles.

MAISON A LOUER

Place du Port-Saint-Nicolas

S'adresser à M. CORNILLEAU aîné, place du Port-Saint-Nicolas.

A LOUER

Pour Noël 1890.

MAISON AVEC MAGASIN

Rue d'Orléans, en face l'Hôtel de Londres,

Occupée par M^{me} FISCHER, marchande de pianos.

S'adresser à M^{me} BRINDEAU, à Sainte-Anne, et chez M. MEYER, rue d'Alsace. (872)

2 ÉTUDES DE NOTAIRE à céder en Touraine. — Produits, 15,500 et 12,000. — Lignes ferrées.

ON DEMANDE A ACHETER une Étude de notaire d'un produit de 15 à 20,000, dans chef-lieu de canton ou d'arrondissement. Et une autre d'un produit de 7 à 8,000.

S'adresser à M. FLEURIAU, banquier, à Bourgneil (Indre-et-Loire).

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846.
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

AMERICAN - TAMPON

TAMPON INTARISSABLE

Ne nécessitant jamais d'encre

SYSTÈME BREVETÉ S. G. D. G.

L'AMERICAN-TAMPON réalise toutes les qualités désirables — propreté, élégance, durée, économie, — ayant sur tous les tampons employés jusqu'à ce jour une supériorité incontestable et remplissant absolument le but auquel il est destiné.

Un essai de ce Tampon convaincra qu'aucun autre ne peut lui être comparé.

En vente chez MM. DÉZÉ, GIRARD, GUILLEMET, JAVAUD, MILON, libraires à Saumur, et à

L'IMPRIMERIE PAUL GODET

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

ÉPICERIE PARISIENNE
IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38
SAUMUR

CHOCOLATS DE MARQUES

CHOCOLATS IMBERT

Menier, le 1/2 kil.,	1.65	Santé fin, le 1/2 kil.,	1.30
Planteur, —	1.65	— surfin, —	1.60
Cie Coloniale, —	2.20	Supérieur vanillé, —	1.90
Félix Potin, le 1/2 k.,	1.30, 1.50, 1.70	Double vanille, —	2.10
Express, les 6 déjeuners,	90 et. 1.20	Escompte de 5 0/0 par 5 kilog.	

N. B. Tous nos chocolats sont garantis pur cacao et sucre.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Paris			7 55		12 50		7 55	8 30	11 25	
Chartres	6		9 34		10 5		9 43	10 16	1 33	
Château-du-Loir	10 13		12 24		1 58		6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20		1		3 8		7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17		7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30		8			6 13
Blou	11 54				3 41		8 10			6 23
Vivy	12 2				3 49		8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)	12 15		1 41		4 2		8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23		1 47		4 14		8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22		8 41			7
SAUMUR (Etat) (arrivée)	12 41									
(départ)					4 34		8 51			7 11
Nantilly (départ)					4 41		8 30			6 50
Chacé-Varrains					4 23		8 43			7 3
Brézé-Saint-Cyr					4 29		8 49			7 9
Montreuil-Bellay					4 37		8 56			7 17
Thouars					4 47		9 11		2 22	2 59
Niort					2 18		4 57		2 44	3 28
Saintes					11 57		2 45		5 33	9 37
Bordeaux					4 30		8 42		4 31	5 20
					6 30		11 52		6 12	7 53
					9 52		3 34		9	11 13
					soir		matin		soir	matin

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte matin	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux					5 40		8 20		3
Saintes					7 15		9 9		6 43
Niort					9 32		10 55		8 29
Thouars					6 5		12 11		12 42
Montreuil-Bellay					1 4		2 37		4 55
Brézé-Saint-Cyr					9 55		7 18		2 50
Chacé-Varrains					10 7		7 27		2 57
Nantilly (arrivée)					10 13		7 34		3 2
SAUMUR (Etat) (arrivée)									
(départ)					10 22		7 45		3 13
Nantilly (départ)									
SAUMUR (Orl.) (arrivée)									
(départ)					7 47		11 44		1 31
Vivy					7 57		11 54		1 36
Blou					8 10		12 10		3 27
Vernantes					8 19		12 19		3 35
Linières-Bouton					8 32		12 33		3 46
Noyant-Méon					8 45		12 46		3 57
Château-du-Loir					8 59		1		4 9
Chartres					10 10		2 9		2 58
Paris					2 47		5 54		9 26
					5 25		7 30		11 50
					soir		soir		soir

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	9 37	4 31		7 41	4 34
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50		8 10	4 56
Chinon	9 4	12 50	7 14		9 4	7 6

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	12 23	4 31		7 55	11 50
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10		8 15	12 3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20		9 4	1 4 4 4

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Marc. soir	Omn. matin	Omn. soir
Poitiers			6 5		6 55	
Moncontour			7 41		10 48	
Loudun			8 41		1 46	
Montreuil (ar.) (départ)			9 21		3 24	
le Vaudelnay			6 53		9 29	
Baugé			7 4		9 40	
Doué			7 22		9 57	
Martigné			7 43		10 17	
Angers			9 12		11 45	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40			7 30	11 48
Martigné	6 1		8 26	11	1 13
Doué	6 24		8 57	11 54	1 37
Baugé	6 30		9 7	12 16	1 44
le Vaudelnay	6 37		9 16	12 34	1 1
Montreuil (ar.) (départ)	6 46		9 26	12 48	2 1
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Nantes	11 55				6 10		8 55
Angers	2 19		6 30		10 29		12 7
La Méritré	2 52		7 10		10 54		12 37
Les Rosiers			7 19		11 2		12 46
Saint-Clément			7 26		12 53		1 4 7 6 39
Saint-Martin			7 33		12 59		1 4 7 6 39
Saumur (arrivée)	3 22		7 46		11 18		1 11 4 20
(départ)	3 27		7 52		11 21		1 15 4 31
Varennes			8 5		11 32		1 27 4 45
Port-Boulet	3 52		8 20		11 41		1 38 5 1
Langeais	4 26		8 59		12 3		2 12 5 46
Tours (arrivée)	5 5		9 42		12 46		2 51 6 35
Paris (arrivée)	10 39				4 40		2 35 5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte soir	Direct mixte soir
Paris	8 35		9 40		11 25		12 45
Tours	1 23		5		7 15		11 30
Langeais	2 13		5 43		8		12 8
Port-Boulet	2 38		6 20		8 39		12 42
Varennes			6 32		8 51		12 53
Saumur (arrivée)	2 57		6 45		9 4		1 4
(départ)	3 3		6 52		9 12		1 13
Saint-Martin			7 6		9 26		1 25
Saint-Clément			7 13		9 33		1 31
Les Rosiers			7				